

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Voir dans le document/ See herein NA Québec NA

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Place Bonaventure, portail Sud-Oue 800, rue de La Gauchetière Ouest 7e étage, suite 7300 Montréal Québec H5A 1L6

Title - Sujet EDSC - Catégori	e 1a						
EDSC - Catégorie 1a							
Solicitation No N° de l'invita	Date	Date					
EF932-211726/A		2021	-01-13				
Client Reference No N° de re	éférence du client	•					
R.094880.100							
GETS Reference No N° de re PW-\$MTA-625-16008	éférence de SEAG						
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	S No./N	N° VME				
MTA-0-43263 (625)							
Solicitation Closes	L'invitation pre	end f	in				
at - à 02:00 PM	Eastern Standard Tin	me ES	Γ				
on - le 2021-01-25	Heure Normale du l'	Est H	NE				
F.O.B F.A.B.							
Plant-Usine: Destination	: ✓ Other-Autre:						
Address Enquiries to: - Adres	ser toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur				
Lavoie, Corine			mta625				
Telephone No N° de télépho	one	FAX No N° de FAX					
(514) 207-4777 ()		() -					
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:						
Destination - des biens, servic	ces et construction:						
TPSGC/PWGSC							
PL.BONAVENTURE,PORTAI							
800 RUE DE LA GAUCHETIERE O B7300							
MONTREAL							
Québec H5A1L6							
Canada							

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Voir doc.	
Vendor/Firm Name and Address	•
Raison sociale et adresse du fournisseu	ır/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to s	ign on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	siamon ou nom du fourniocourt
Nom et titre de la personne autorisée à s de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	_
do i cittopronour (taper ou come en care	actorios a imprimente,
Signature	Date



					•	
TΛ	ÐΙ		EC	$N \Lambda \Lambda$	TIE	RES

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis
SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES
Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)
S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? <i>Non</i>
Étape 2. 🖂 Besoins concurrentiels ou 🗌 non concurrentiels
Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:
Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.
Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:
 Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants <u>APRÈS</u> la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada : Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes : la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada; un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients; une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice; toute autre pièce justificative demandée par le Canada. Pour les besoins non concurrentiels :
 Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission : Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes : 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada; 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients; 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice; 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada. Étape 3. Marché général ou SAEA

Modalités de l'IAS:

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Guide des Clauses et Conditions pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes <u>AVEC</u> sa soumission :

• Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Invitation à soumissionner publiée par :					
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1	ci-dessous.			
clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation					
Les soumission doivent être soumises aux date et heure	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. Lundi 25 janvier 2021b. Par 14 hrs HNE				
À l'emplacement physique (le cas échéant)	Les soumissions transmises par télécopieur ou sur papier à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.				
Unité de réception des soumissions de la région du Québec de TPSGC	TPSGC.RQReceptionSoumissions-				
Seules les soumissions transmises à l'aide du service Connexion postel seront acceptées. Remarque: Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées 2003 ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion postel si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.	5				
Demandes de renseignements sur l'invitation à soumis	sionner				
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le so des demandes de renseignements au sujet de l'appel de contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la demandes reçues après cette date limite pourraient rest	4 jours ouvrables				

SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat						
	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003//PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.						
2.	Exigence en matière de sécurité (l'alinéa coché s'applique)						
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.						
	a. L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.						
	b.		Une cote de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux présentes.	exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des			
	C.	X	Le présent contrat ne s'assortit d	l'aucune exigence en matière de sécurité.			
3.	Beso						
3.1	L'ent	trepre	neur doit effectuer les travaux énu	mérés à l'annexe A.			
4.	Resp	onsal	oles				
4.1	Auto	orité c	ontractante (utilisateur désigné)				
	Nom	ı:		Corine Lavoie			
	Titre		,	Spécialiste en approvisionnement, p.i.			
			organisme ou société d'État :	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA			
	Adre	esse :		Place Bonaventure, Portail sud-ouest, 7e étage			
				Bureau 7300, 800 rue de la Gauchetière ouest Montréal (QC) H5A 1L6			
	No de	e téléi	ohone :	(514) 207-4777			
	Cour		shorte.	corine.lavoie@pwgsc-tpsgc.gc.ca			
4.2	Chargé de projet (à remplir à l'attribution du contrat) Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site						
	respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).						
	Nom						
	Titre		2,220,120,20,21,41,41,41,41,41,41,41,41,41,41,41,41,41				
			organisme ou société d'État :				
		sse :	ohone :				
		riel :	JIIOITE .				
4.3			ant de l'entrepreneur				
			exe A (ci-jointe), tableau 9				
		ssous	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				

Version C.5 avril 2020

5.	Modalités de paiement									
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cet									
	méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.									
	X Paiement unique									
		Paiements multiples								
6.	Facturation									
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et									
	un do	puble de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :								
	Nom	de l'organisation et personne-ressource : [À remplir au moment de l'attribution du contrat]								
	Adresse :									
7.	Claus	ses du Guide des CCUA								

ANNEXE A.1 BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

ègle de combinaison de catégories :
our des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du ontrat :
règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent re accordées à plusieurs fournisseurs.
Catégorie 1
Catégorie 2
Catégorie 5
xception : lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent alculer le pourcentage de PNODAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document 'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.
ègle relative à la mise à niveau conceptuelle :
utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de naque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.
e montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, avant la fabrication / la mise à niveau conceptuelle est utilisé à l'antrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui ent sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit squ'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une odification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.
fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et specteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière approvisionnement.
ise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même oduit.
es produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par Atégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être Enériques
pesoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s) :
a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables
Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)
Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable

RÈGLE: Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable
c. Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal
Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement, selon 6B. 4.1 de l'AMA (table 1 de plus amples détails relatifs aux produits).
La hauteur maximale du (des) produit(s) à l'article 3 de la présente annexe est
d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois
e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage
f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration
RÈGLE : La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Les produits Non AMA peuvent être ajoutés à n'importe quelle sous-division ou à sa propre sous-division.
L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.
g. Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie(s) :

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES: Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.

Veuillez vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produits : 1

Tableau 1 — Tableau des produits

	Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
Nº	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Q t é	Veuillez fournir des informations supplémentaires	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Extended Total [Qty x Price] \$		
	Catégorie 1a								
	Le fournisseur signe et ce	, (ne dépasse pas 30% de la quantité po ertifie que tous les produits non disponi nformes à toutes les spécifications et re			\$				

^{**}Veuillez fournir des informations supplémentaires:

Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (ne doit pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie)

Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.

	Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIG	Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR				
#	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA	Q t é	** Veuillez fournir des informations supplémentaires	Nº de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
			Oui/non		\$	\$
		Total c	les produits	\$		

Tableau 2 – Livraison

	Section A – BESOIN DE	Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
Nº du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci- dessous**	Prix de lot ferme \$
1	1111 Blv. Jutras Est Victoriaville, QC G6S 1C1	Date préliminaire – Avril 2021	Heures normales de travail	: semaines Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.	\$
**Le charge faire avant par le fourr	ormales de travail de 8 h à 17 h, c é de projet doit fournir au fournis la date limite de la livraison, en t hisseur. Le gouvernement du Can e cas où un fournisseur choisirait	Total des livraisons :	\$		

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
Nº du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci- dessous **	Prix de lot ferme \$
1	1111 Blv. Jutras Est Victoriaville, QC G6S 1C1	Date préliminaire – Avril 2021	Heures normales de travail	: semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.				Prix total de l'installation :	\$

Tableau 4 – Produit optionnel	\bowtie Ne s'applique pas.
Tableau 5 – Livraison optionnelle	Ne s'applique pas.
Tableau 6 – Installation optionnell	e 🕅 Ne s'applique pas

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard				
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.				
	Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, le chargé de projet enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.				
	L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne				
_	seront facturés au Canada.				
2.	Installations du Canada où se fera la livraison				
	Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.				
	Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.				
2.1	Plateforme de charg	gement/lieu			
Α	Lieu	1111 Blv. Jutras Est, Victoriaville			
В	Plateforme	Aucun			
С	Ascenseur	Aucun			
D	Porte	Aucun			
Е	Monte-charge	Aucun			
F	Autre (préciser)	Livraison extérieur : aucun quai de déchargement.			
		Aucune dimensions maximales, ça prend un tallgate après le camion.			
	NOTES SUPPLÉMENTAIRE DE LIVRAISON :				
		Les livraisons pourront se faire de jour par l'entrée principale du centre d'achat tout en respectant certaines conditions de sécurité pour les usagers de l'établissement.			
		Le fournisseur devra protéger de façon adéquate et sécuritaire les portes de verre de l'entrée principale, et utiliser les portes qui non pas d'ouvre-portes automatique électrique.			
		Le fournisseur devra également protéger et sécuriser les accès des clients au centre d'achat et sécuriser les alentours du camion au moyen de cône orange.			

3.	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.	
	Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par	
	l'utilisateur désigné.	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
Total des produits optionnels (Tableau 4) (Applicable si l'option est exercée)	\$ N/A
Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) (Applicable si l'option est exercée)	N/A
Total des installations optionnelles (Tableau 6) (Applicable si l'option est exercée)	\$ N/A
Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA(s'il y a lieu)	\$
Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6+ 7) [À supprimer au moment de l'attribution du contrat]	\$
Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) :[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
Taxes applicables : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
Coût estimatif total (9+10): [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
	Total ferme des installations (Tableau 3) Total des produits optionnels (Tableau 4) (Applicable si l'option est exercée) Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) (Applicable si l'option est exercée) Total des installations optionnelles (Tableau 6) (Applicable si l'option est exercée) Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA(s'il y a lieu) Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7) [À supprimer au moment de l'attribution du contrat] Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) :[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat] Taxes applicables : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat] Coût estimatif total (9+10) : [applicable uniquement au moment de l'attribution du

^{*} Taxes applicables en sus.

Tableau 9 - Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat		
	Nom:	Numéro de téléphone :	
		Courriel:	
		PBN:	

Version C.5 avril 2020

ANNEXE B **EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

Aucune exigence relative à la sécurité n'est associée au présent contrat.

ANNEXE C PLAN(S) D'ÉTAGE

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES :

Pour les produits de la catégorie 1a, les soumissionnaires doivent fournir :

- a) le ou les plans d'étage achevés ainsi que les produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé;
- b) une liste des produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé qui sont offerts dans le ou les plans d'étage.
 - La liste des produits doit, au minimum, comprendre les renseignements suivants :
 - les numéros de pièces du fournisseur, y compris les produits non disponibles qui font partie de cette catégorie;
 - de brèves descriptions des produits;
 - les quantités;
 - prix unitaires fermes.

*****Les produits de catégories autres que la catégorie 1a sont affichés sur le plan d'étage à titre informatif uniquement****

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que sa soumission comprend toutes les composantes et les catégories de la catégorie 1a, conformément aux plans d'étage, aux détails des cloisons, aux modèles des cloisons et/ou à l'aménagement des postes de travail énoncés à l'annexe C.

stÀ l'attribution du contrat : « En présentant une soumission, le soumissionnaire... » devient « l'entrepreneur ».

Exigence de la catégorie 1a:

1) Plan(s) d'étage

Se reporter au plan d'étage en format PDF et/ou AutoCAD ci-joint

2) Détails des cloisons

- a. la hauteur de tous les panneaux nécessaires : hauteur depuis la base, hauteur supplémentaire pour isoler la surface de travail et hauteur pour une certaine intimité quand on est assis;
- b. lorsqu'une alimentation est nécessaire, si elle se trouve en dessous de la surface de travail; si un regroupement de postes de travail doit comprendre des cloisons partagées avec un côté alimenté et l'autre non, ces cloisons doivent avoir une alimentation électrique.
- c. type d'alimentation électrique : des colonnes d'alimentation.

3) Modèles de cloisons ou aménagement des postes de travail

Se reporter au plan d'étage en format PDF et/ou AutoCAD ci-joint

Version C.5 avril 2020

ANNEXE D Spécifications supplémentaires, certifications

Cette annexe présente des spécifications supplémentaires relatives aux certifications associées au produit non disponible dans le cadre d'un AMA qui fait partie du besoin.

Attestation de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (ne s'applique qu'après l'attribution du contrat)

Date

Signature du fournisseur

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA et les critères d'essai dans cette annexe, selon le cas. Sans l'autorisation préalable écrite du responsable de l'AMA, le fournisseur ne doit pas détruire les dossiers ou documents avant l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en faire des copies ou tirer des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés aux annexes A et D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.